



La Municipalité en Direct / Coronavirus : Le fonctionnement de vos services

Modification des conditions d'accueil de la mairie

**La mairie répond par téléphone
de 10h à 12h30 – 13h30 à 16h
du lundi au vendredi au 02 99 62 62 95
et aussi par mail :
accueil@mairie-labouexiere.fr**

Le 1er sas de la mairie est en libre accès aux heures d'accueil téléphonique (indiquées ci-dessus) pour retirer des sacs jaunes et des attestations de déplacement dérogatoire version papier.

L'accueil physique est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Les missions d'état civil sont maintenues (décès, reconnaissance et naissance) et toutes les autres démarches sont reportées.

**En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, utilisez le numéro d'astreinte
06 12 57 98 94.**

Services aux personnes fragiles : Grâce à une cellule de veille et de suivi mise en place par la commune, 270 personnes de plus de 70 ans ont été contactées afin de connaître leur situation.

Une réponse peut être apportée à toutes les personnes pour des besoins essentiels de la vie, si elles ou leurs proches ne sont pas en capacité de le faire.

Ainsi, en complément du service de portage de courses organisé par les commerçants, une équipe de bénévoles élus et également non élus est en place pour répondre aux besoins essentiels alimentaires ou pharmaceutiques. Vous pouvez contacter la mairie au **02 99 62 62 95**.

Communication : Information du public par le site internet www.mairie-labouexiere.fr, la page facebook, la presse et le panneau d'affichage lumineux en face de la mairie.

Vous pouvez aussi demander à vous abonner à la Newsletter du Flash via un formulaire sur le site de La Bouëxière, page "En un clic".

Espace jeunes : Les locaux sont fermés, cependant des activités en ligne sont proposées aux jeunes.

Cérémonie : La cérémonie du 8 mai est annulée.

CCAS : Fermé au public, joignable sur appel téléphonique au 02 99 62 65 60.

ALSH : Tant que le confinement est maintenu, seuls les enfants dont les parents travaillent dans le secteur sanitaire pourront être accueillis dans le cadre de l'ALSH.

Si vous répondez aux critères fixés par le gouvernement, vous pouvez en faire la demande en contactant la mairie au 02 99 62 62 95 ou l'ALSH au 06 86 35 52 05.

Médiathèque : Les permanences sont suspendues en raison de l'épidémie de coronavirus. Tous les prêts de livres sont prolongés au minimum jusqu'au 4 mai.

Nous vous demandons également de ne pas déposer vos documents dans la boîte de retour car celle-ci n'est pas relevée et de n'effectuer aucune réservation via le portail car celles-ci ne seront pas traitées tant que nous n'aurons pas regagné nos locaux. Les navettes de circulation des documents sur Liffé-Cormier Communauté sont suspendues.

Ludothèque : Les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Cimetière : Maintien de l'ouverture au public dans le respect des consignes de confinement. Les inhumations et enterrements sont limités à 20 personnes.

Police municipale : Maintien d'un service de ronde sur le territoire. Surveillance du respect du confinement.

Salles municipales : Fermées, toutes les activités sont suspendues.

Stades municipaux : Fermés à l'exception d'une activité individuelle qui respecte les conditions de sortie en vigueur : distance de moins d'1km de son domicile et temps d'activité de moins d'une heure.

Marché : Le marché alimentaire du jeudi matin est maintenu à titre dérogatoire. Des mesures de distanciation entre stands sont mises en place afin de respecter les mesures d'hygiène en vigueur.

Résidence du Val de Chevré : Vendredi 3 avril 2020, Mr le Maire Stéphane Piquet a remis 600 masques à la directrice Mme Isabelle Quenec'h de Quivilic. Ainsi le personnel mobilisé auprès des résidents et les résidents seront mieux protégés. En raison du confinement, l'établissement reste interdit au public.

COVID-19

LES GESTES SIMPLES POUR VOUS PROTEGER ET PROTEGER LES AUTRES



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades

Confinement : La période de confinement est renouvelée jusqu'au **mercredi 15 avril**. Cette période de confinement pourra être prolongée si la situation sanitaire l'exige. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation* pour :

- **Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle**, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- **Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité**, y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces, dans des établissements dont les activités demeurent autorisées.
- **Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés** ; soin des patients atteints d'une affection de longue durée.
- **Déplacements pour motif familial impérieux**, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- **Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes**, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- **Convocation judiciaire ou administrative.**
- **Participation à des missions d'intérêt général** sur demande de l'autorité administrative.

**L'amende pour non-respect du confinement
est de 135 € et passe à 200 €
en cas de récidive dans les quinze jours.**

* *Attestations à jour disponibles sur www.mairie-labouexiere.fr. Elles peuvent être présentées en version dématérialisée <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19> ou en version papier, disponible dans le 1er sas de la mairie aux heures d'accueil téléphonique.*

Cabinet Médical des Docteurs DEPAGNE TARDIF VIGNES et AMELINE : Afin de limiter la propagation du virus et la transmission aux personnes fragiles les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous pour tous. Pour prendre rendez-vous : 02 99 04 41 64. Ne vous présentez pas au cabinet si vous n'avez pas rendez-vous.

Appel aux dons de matériel de protection :

Résidence Val de Chevré : Avis aux entreprises locales et à tous ceux qui sont en possession de masques, avis aux couturières. Soyez généreux et pensez à faire des dons à la Résidence, les soignants mobilisés auprès de vos proches en ont besoin. Tout geste de solidarité est bon à prendre en cette période difficile pour améliorer leurs conditions de travail. Vous pouvez les contacter au 02 99 04 46 00, ils vous indiqueront les modalités à suivre.

Pharmacie : Si vous avez des masques FFP2 ou chirurgicaux dans leur emballage d'origine, des lunettes de protection, des sur-blouses, s'il vous plaît, déposez-les à la pharmacie. Tous les soignants en ont besoin !

Cellule de soutien psychologique Covid-19 :

Un soutien psychologique assuré par des psychologues se met en place pour soutenir toute personne pendant le temps du confinement sur le territoire Haute Bretagne. Public visé : personnes âgées et/ou en situation de handicap et de vulnérabilité, les proches aidants, les personnes endeuillées, les personnes isolées, les parents en difficulté, les professionnels de la santé, les professionnels des SAAD, SSIAD, les directeurs de structures médico-sociales et secrétaires, les travailleurs sociaux.....

Si vous êtes intéressé, contactez directement le CLIC ou Appui Santé : le CLIC Haute Bretagne - 02 99 98 60 23 clic@assohautebretagne.fr - www.clichautebretagne.com
Appui Santé Pays de Fougères - 02 99 18 53 97
contact@appuisante.org - <http://appuisante.org>

Un service de portage de repas élargi : Le service de portage de repas est géré par le CIAS, avec la confection des repas réalisée par la restauration municipale de Liffré. Habituellement, 64 usagers sont inscrits pour une livraison 5 jours sur 7.

En raison de la situation exceptionnelle de crise sanitaire, le CIAS ouvre ce service pour pouvoir accueillir de nouvelles personnes vulnérables ou à risque (+ de 70 ans ; insuffisants respiratoires chroniques ; patients aux antécédents cardiovasculaires ; diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ; patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ; malades atteints de cancer sous traitement...) du territoire.

Cette proposition est rendue possible grâce à la mobilisation d'agents, de matériel et de véhicules supplémentaires.

Pour s'inscrire : 02 99 68 31 49

Covid 19 espace entreprises :

Pour soutenir les entreprises en difficulté, la commune de La Bouëxière met en place un service spécifique "Covid 19 espace entreprises".

Vous avez à votre disposition :

- un accueil téléphonique au 06 12 57 98 94

- une adresse mail :

covid19espaceentreprises@mairie-labouexiere.fr

Votre commerce ou votre entreprise change temporairement son fonctionnement pour raisons sanitaires dues au Covid-19, vous pouvez communiquer :

Les entreprises ouvertes et qui proposent des services adaptés à la période de confinement peuvent envoyer leurs informations à : accueil@mairie-labouexiere.fr.

Ces informations seront publiées sur la page Facebook et le site internet de la commune.

Face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises :

- Des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts) ;
- Remises d'impôts directs pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes ;
- Soutien de l'État et de la Banque de France pour négocier un rééchelonnement des crédits bancaires ;
- La mobilisation de Bpifrance pour garantir des lignes de trésorerie bancaires ;
- Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé ;
- L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le Médiateur des entreprises ;
- La reconnaissance par l'État du Coronavirus comme un cas de force majeure pour ses marchés publics.

Pour plus d'informations :

www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Un fonds de solidarité a été mis en place par l'État et les régions pour aider les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs les plus touchés par la crise. Demande d'aide à faire à la DGFIP dès le 31 mars 2020.

Une plateforme pour connaître vos producteurs locaux :

En cette période difficile, la Région crée une plateforme d'échanges pour rapprocher les consommateurs de leurs producteurs locaux.

À partir du jeudi 9 avril, produits-locaux.bzh permettra aux consommateurs et aux petits commerces alimentaires de proximité d'identifier et de localiser les producteurs les plus proches.

Tous les producteurs Bretons sont invités à s'inscrire sur

<https://bientot.produits-locaux.bzh>

En période de confinement vos commerçants vous proposent des services adaptés

ZONE 20 : Pendant le confinement, la boutique maintient ses horaires. Pour les plus fragiles et les personnes en difficulté, un service de livraison est mis en place.

Peppéroni Pizzéria : Maintien du service de vente à emporter. Commande par téléphone au 02 99 04 48 48.

Maison Gesbert :

Exceptionnellement, la boucherie / traiteur ouvre le lundi matin de 9h à 12h45 (sauf lundi de Pâques) pendant la période de confinement. Les horaires des autres jours restent inchangés.

Intermarché Contact : L'Intermarché Contact de La Bouëxière propose sur la commune un service de portage de courses. Ce service est réservé aux personnes fragiles ou en difficulté. Vous pourrez faire vos commandes par téléphone ou par mail pour tous types de produits disponibles en magasin.

Vous pouvez contacter le magasin au 02 99 62 63 49

ou à pdv50287@mousquestaires.com.

Frais de livraison de 5 €. Paiement uniquement en espèces ou par chèque.

Pour les personnes qui utilisent le service drive et qui seraient confinées chez elles, dans l'incapacité de se déplacer ; vous pouvez contacter le magasin pour bénéficier du service de portage.

Au Naturel Gourmand : Pour les habitants de La Bouëxière, mise en place d'un service de livraison réservé aux personnes fragiles ou en difficulté, possibilité de préparation de commandes à retirer en magasin, commande par téléphone au 02 23 27 98 47.

Restaurant Le Haut de la Lande :

Nouveaux horaires pendant la période de confinement :

10h-13h / 17h-19h, du lundi au dimanche, fermé le samedi.

Les horaires de fermeture sont variables en fonction de la fréquentation. Il vous est proposé « Tabac et Epicerie ».

La restauration à emporter est suspendue.

Aux Goûts de La Bouëxière :

Le restaurant sera ouvert à partir du mardi 24 mars en continu de 12h à 21h. Uniquement à emporter ou exceptionnellement en livraison sur la commune de La Bouëxière (avec un minimum de 10 €). Aux Goûts de La Bouëxière vous propose : les sandwiches, assiettes, wrap, tacos, à base uniquement de kebab. Paiement par chèque, espèces ou ticket restaurant.

Lorsque vous sortez faire vos courses

- Munissez-vous de l'attestation de déplacement dérogatoire remplie version papier ou dématérialisée.

- Respectez les distances de sécurité mises en place par vos commerçants.

- Restez à l'extérieur du magasin en cas d'affluence.

- Lavez-vous les mains au retour de vos courses.

- Si vous présentez des symptômes, restez chez vous et préférez la livraison à domicile.

La Poste : En raison du risque de propagation du Coronavirus, le bureau de poste de La Bouëxière est fermé jusqu'à nouvel ordre. Les facteurs assureront leurs tournées uniquement les mercredis, jeudis et vendredis.

Le bureau de poste de Liffre reste ouvert.

Seuls les services essentiels suivants sont délivrés : retrait d'espèces au guichet et aux automates, dépôt d'espèces sur automates pour les bureaux disposant d'automates, dépôts de chèque sur automates et urnes, remise de fonds commandés par la DGFIP.

Smictom Valcobreizh : Le SMICTOM VALCOBREIZH, dans le cadre de ses missions de salubrité publique, continue d'assurer la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif avec quelques possibles modifications des horaires de collecte.

Les déchèteries de Combours, La Bouëxière, Liffre, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné et Tinténac sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil physique au siège à Tinténac et l'accueil de proximité sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous demandons donc de bien vouloir repousser vos visites à l'accueil du SMICTOM.

Les services restent joignables par courriel à contact@valcobreizh.fr ou par téléphone au 02 99 68 03 15 de 8h à 12h30 du lundi au vendredi.

Jour férié, collectes des déchets décalées : Avec le lundi 13 avril qui est férié, les collectes des déchets par le SMICTOM VALCOBREIZH seront décalées d'une journée, à partir du lundi : celles du lundi 13 auront lieu le mardi 14 avril et ainsi de suite, jusqu'à celles du vendredi 17 qui auront lieu samedi 18 avril.

Urbanisme : La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 ne permet pas l'organisation d'une enquête publique c'est pourquoi l'arrêté n°2020-03-03 portant sur l'organisation de l'enquête publique de modification n° 2 du PLU de la commune de La Bouëxière est abrogé.

Point Accueil Emploi : Une permanence téléphonique est mise en place pour toutes vos demandes relatives à l'emploi le mardi matin et le jeudi matin de 9h à 12h au 02 99 62 63 89.

Vous pouvez aussi les contacter par mail en écrivant à emploi@liffre-cormier.fr.

119 : Allo enfance en Danger

En cette période de confinement, il convient plus que jamais d'agir face aux violences intrafamiliales.

Aussi, que vous soyez un enfant victime, un parent en difficulté qui sent qu'il est « à bout », un voisin qui entend des cris et qui suspecte des faits de maltraitances

Appelez le 119 ! 24h sur 24 et 7j sur 7.

<https://www.allo119.gouv.fr>



3919 : Stop aux violences faites aux femmes

Le confinement peut exacerber les violences sexistes et sexuelles ou conjugales. Ne restez pas seuls.es face à la violence : Le 3919, numéro national d'accueil des victimes de violences reste ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 19 h. En cas d'urgence, appeler le 17, qui déclenchera une intervention de la police ou de la gendarmerie.



Espace culturel Maisonneuve



Le Carrousel du Printemps des poètes :

La médiathèque vous propose de participer à la réalisation d'une œuvre artistique collective. Vos créations (dessins et poèmes) seront publiées sur le portail du réseau des médiathèques de Liffre-Cormier Communauté :

<http://mediatheques.liffre-cormier.fr>

Comment faire ? Adressez vos poèmes et vos dessins à mediatheque@mairie-labouexiere.fr

Qui peut participer ? Tous : enfants, ados, adultes

Quel est le thème ? Libre, sachant qu'il s'inscrit dans le cadre du Printemps des poètes

Pour ceux et celles qui auraient besoin de quelques idées L'équipe réseau vous propose chaque semaine un thème différent :

pour les dessins

– dessiner ton animal préféré et invente lui un petit nom

pour les poèmes

- d'écrire un texte court (rimes libres) contenant cinq mots commençant par la même lettre à savoir le P

- d'y intégrer les mots suivants: Pirouette, perspective, pétillant, Patatras ou Paf + un nom d'animal commençant par P + un verbe au choix commençant par un P.

Vous pouvez bien sûr aussi associer textes et dessins !

Recommandations techniques

À prendre en compte pour la publication sur le portail

Écrire lisiblement et assez grand si manuscrit

Réaliser votre création en format portrait

Envoyer votre création en format jpeg ou png

A vos plumes, stylos et pinceaux ! Pascale et Dominique.